

Civrieux. L'église était sous le vocable de Notre-Dame de Lumières ; il ne restait que le chœur, coquille et clocher, le tout voûté et en bon état, la nef était sans toit, les murailles encore debout. Il y avait un reliquaire contenant quelques reliques inconnues.

L'église de Vimy était sous le vocable de l'Assomption, elle se ressentait des libéralités de son archevêque et seigneur. En outre que le Saint-Sacrement était fort bien dans un ciboire d'argent couvert d'un voile de velours vert et dans un rétable de bois doré avec plusieurs figures qui ornent l'autel, il y avait un soleil d'argent et comme ornements, sept chasubles de soie et une de velours noir, une chape de satin vert à feuillages, etc. Toute l'église et les chapelles, clocher et maison curiale étaient en bon état.

Il y avait autrefois un hôpital dont le revenu s'employait à une aumône le jour du Saint-Esprit. Il consistait en maison et vigne de l'autre, côté de la Saône sur le territoire de Saint-Germain.

La confrérie du Rosaire était établie à Saint-André-de-Corcy, à Chatenay, à Saint-Nizier-le-Désert, à Ronzuel et à Chalamont, où en outre de l'église Notre-Dame il y avait dans le centre de la ville une chapelle dédiée à Notre-Dame du Rosaire, saint Roch et saint Sébastien ouverte pour la commodité publique depuis 25 ans. La même église de Chalamont était l'église de Saint-Martin en dehors de la ville ; de sorte qu'à Chalamont il y avait trois églises et une chapelle d'un hôpital ruiné, mais bien entretenue par les confrères de la confrérie du nom de Jésus qui y était établie depuis 10 ou 12 ans.

Il est difficile de connaître exactement la limite de la Bresse et de la principauté de Dombes ; ainsi les églises de Dompierre, de Chalamont et de Chatenay étaient en